



Mairie

08000 WARCQ

03.24.56.01.62

warcq@orange.fr

www.warcq.fr

ARRÊTÉ N ° 80 - 2022

Portant création d'un emplacement permanent réservé aux véhicules affectés au transport de fonds, 42 Boulevard Lucien Pierquin

Le Maire de WARCQ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2211-1 et L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le code de la Route et les textes réglementaires concernant la circulation et le stationnement,

Vu la loi n° 2000-646 du 10 juillet 2000 relative à la sécurité du dépôt et de la collecte des fonds par les entreprises privées,

Considérant que pour assurer la sécurité du dépôt et la collecte des fonds, ainsi que celle des personnels exerçant l'activité de transport de fonds, de bijoux ou de métaux précieux, il y lieu de réserver en permanence un emplacement permettant l'accès des véhicules concernés devant l'immeuble du Crédit Agricole Nord-Est, sis 42 Boulevard Lucien Pierquin,

ARRÊTE

Article 1 : Il est interdit à tout conducteur d'arrêter et de faire stationner son véhicule, 42 Boulevard Lucien Pierquin, sur l'emplacement réservé en permanence pour les véhicules de transport de fonds.

Article 2 : La signalisation réglementaire (marquage au sol), conforme aux prescriptions de l'instruction générale sur la signalisation routière sera mise en place à la charge du pétitionnaire.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur, par une contravention de 4^{ème} classe.

Article 4 : Les mesures édictées dans le présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place de la signalisation règlementaire par les services concernés.

Article 5 : Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur l'agent de Police Municipale, et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique des Ardennes,
- Monsieur l'agent de Police Municipale,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Fait en Mairie de WARCQ, le 12 mai 2022.



Le Maire de WARCQ,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'P'.

Marie-Annick PIERQUIN.